

CAHIER DES CHARGES

SORTIE SCOLAIRE A CANTERBURY 2025

mapa vs2025-1 lot n°4

ÉTABLISSEMENT :

Collège Jean Moulin

Rue de Bécourt, 80300 ALBERT – RNE 0801786G

Tél. : 03.60.03.91.45 - mail : ce.0801786G@ac-amiens.fr

Professeur à l'initiative de la demande : M. LECUP, professeur d'anglais :

fc.lecup@gmail.com

DATE : Juin 2025

PARTICIPANTS :

Nombre d'élèves : 58 élèves de classes de 6eme

Nombre d'accompagnateurs : 5

Total : 63 personnes

Destination : CANTERBURY - ROYAUME-UNI

TRANSPORT :

Départ du collège Jean Moulin d'Albert pour une arrivée en début de matinée au terminal du TGV

Retour en fin de journée

Moyen de transport :

- En TRAIN pour la traversée de la Manche (Shuttle)

- en autocar grand tourisme, dans le strict respect de la réglementation en vigueur pour les transferts et/ou visites durant le séjour.

VISITES / ANIMATIONS :

Programme à établir par le prestataire

Visites impératives demandées :

- Petit déjeuner anglais à Folkestone
- Cathédrale de Canterbury avec audioguide

Prévoir des temps libres en ville

Le programme des visites pourra faire l'objet de légères modifications ou de permutations par accord entre le responsable enseignant et le prestataire.

CONDITIONS :

- L'autocar restera à disposition du groupe pendant toute la durée du séjour, pour les visites prévues au programme

-Un seul point de rassemblement pour les départs et retours des journées d'excursion

- Le candidat précisera les principales caractéristiques de confort (présence de toilettes, lecteur DVD...) et de sécurité (ceintures...) de l'autocar.

OFFRES :

Le candidat doit être immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours.

Les prix font apparaître toutes les taxes et frais. Ils sont fermes et définitifs.

L'offre inclut :

- le transport en autocar (toutes dépenses incluses y compris prise en charge du chauffeur-hébergement et repas, frais de parking + péages,...)
- les visites payantes inscrites au programme ;
- l'assurance annulation groupe et individuelle pour tout motif, situation sanitaire liée au COVID-19 en particulier (préciser les modalités en détail).
- tout supplément éventuel du prestataire, en fonction des dates ou autres ;
- l'assistance téléphonique 24/24h
- le dossier détaillé et complet des visites, programme fourni avant le séjour.

L'offre sera appréciée en fonction des critères définis dans le règlement de consultation.

Acompte

Un acompte correspondant à 70% peut être versé selon le calendrier ci-dessous :

- 1^{er} acompte de 30% du coût global début décembre
- 2^{eme} acompte de 40% du coût global début février

Pour un motif d'intérêt général, l'acheteur se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure.
Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut contacter l'acheteur à l'adresse suivante : gest.0801786g@ac-amiens.fr